



## **Rapport d'évaluation pour une demande de catégorie B, sous-catégorie B.3.11 (Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette d'un produit – Nouveaux organismes nuisibles)**

**Numéro de la demande :** 2021-0984  
**Demande :** Catégorie B, sous-catégorie 3.11 (Nouvelle étiquette ou modification de l'étiquette d'un produit – Nouveaux organismes nuisibles)  
**Produit :** Herbicide Barricade SG  
**Numéro d'homologation :** 29544  
**Principes actifs (p.a.) :** 25 % de thifensulfuron-méthyle et 25 % de tribénuron-méthyle  
**Numéro de document de l'ARLA : 3248991**

### **Contexte**

L'herbicide Barricade SG est homologué pour la suppression en post-levée des latifoliées dans le blé (de printemps, dur et d'hiver), l'orge de printemps, l'avoine et certaines graminées. Il est recommandé de l'appliquer seul ou mélangé en cuve avec les herbicides mentionnés sur l'étiquette, notamment un herbicide mentionné sur l'étiquette contenant du fluroxypyr +/- ester de MCPA et/ou un graminicide mentionné sur l'étiquette. Pour obtenir des renseignements précis sur les exigences relatives aux utilisations, aux doses et aux méthodes d'application, aux mises en garde, aux restrictions et au port de l'équipement de protection individuelle, consulter l'étiquette du produit.

### **But de la demande**

Cette demande visait à modifier l'homologation de l'herbicide Barricade SG afin d'étendre le stade d'application pour le kochia à balais de la « plantule au stade de développement foliaire de 8 feuilles » à « 10 cm maximum » lorsqu'il est appliqué en mélange en cuve avec un herbicide mentionné sur l'étiquette contenant du fluroxypyr à une dose de 70 g m.a./ha +/- ester de MCPA et/ou un graminicide mentionné sur l'étiquette.

### **Évaluation des caractéristiques chimiques, évaluation sanitaire et évaluation environnementale**

De telles évaluations n'étaient pas requises, étant donné qu'aucune modification n'a été apportée aux caractéristiques chimiques, à la formulation ou au profil d'emploi du produit.

## **Évaluation de la valeur**

L'extension du stade d'application pour le kochia à balais offre aux utilisateurs plus de souplesse pour choisir le moment de l'application en vue de la suppression du kochia à balais.

Les renseignements sur la valeur soumis pour examen se présentaient sous la forme d'une justification scientifique fondée sur une homologation antérieure. Cette information appuie l'extension du stade d'application pour le kochia à balais de la « plantule au stade de développement foliaire de 8 feuilles » à « 10 cm maximum » lorsqu'il est appliqué en mélange en cuve avec un produit contenant du fluroxypyr à une dose de 70 g m.a./ha.

## **Conclusion**

L'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire (ARLA) a évalué la présente demande et a déterminé que les renseignements sont suffisants pour appuyer les modifications demandées de l'étiquette de l'herbicide Barricade SG.

## Références

Liste des études et des renseignements présentés par le titulaire

N° de l'ARLA 3207909      2021, Rationale to support an increased application stage for kochia with a tank mix of Barricade SG plus fluroxypyr, DACO: 10.1, 10.2, and 10.2.3.1.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de Santé Canada, 2021

Tous droits réservés. Il est interdit de reproduire ou de transmettre l'information (ou le contenu de la publication ou du produit), sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, reproduction électronique ou mécanique, photocopie, enregistrement sur support magnétique ou autre, ou de la verser dans un système de recherche documentaire, sans l'autorisation écrite préalable de Santé Canada, Ottawa (Ontario) K1A 0K9